

5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

HDI GLOBAL ASSURANCE SPÉCIALITÉS SE

Avis d'octroi d'une autorisation pour étendre les activités

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé HDI Global Assurance Spécialités SE (nom utilisé au Québec par HDI Global Specialty SE) à étendre ses activités d'assureur au Québec à la catégorie supplémentaire suivante : « assurance frais juridiques ».

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation pour étendre les activités en vertu de l'article 30 de la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1.

Pour plus d'information concernant cet assureur, nous vous invitons à consulter le [Registre – Assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie](#) sur notre site Web.

Fait le 27 octobre 2020